

Axe 2-A

DEVELOPPER L'EDUCATION A LA PRISE DE PAROLE ET A LA CAPACITE DE JUGER

Synthèse de la journée du 14 juin 2002 à Angers

- MIVIP – Rectorat – Académie de NANTES –

Il existe une transversalité des instructions officielles sur l'intérêt de développer chez les élèves des capacités à débattre à l'oral comme à l'écrit.

Il existe déjà une réflexion à partir de différentes expériences disciplinaires innovantes et qui ont fait l'objet d'une première synthèse académique consultable sur le site, à la rubrique *Apprentissage de la démocratie* :

<http://www.ac-nantes.fr/peda/ress/mivip/productions/democratie.htm>

Il existe aussi un numéro de la revue *Echanger* qui traite du débat et de l'argumentation : le numéro 52 du mois de juin 2001.

Il sera peut-être opportun de reprendre dans la synthèse finale du mois de juin 2003, au détour de telle ou telle question posée par cette journée, une partie des observations, des réflexions ou des conclusions déjà formulées dans la synthèse académique.

Il ne s'agit pas, dans cet écrit, de reprendre un compte-rendu exhaustif des propos tenus ni de décrire précisément les expériences des équipes (puisque c'est le rôle des monographies) mais de développer, à partir de ces échanges, des lignes de force qui permettent de faire avancer les questionnements et dans le même mouvement, les pratiques.

Types d'actions innovantes et établissements représentés à cette journée

1- Le jury littéraire des Incorruptibles au Collège Clémenceau – Cholet – 49 : Sylviane DAVIET (professeur de lettres modernes) et Nathalie SIMON (professeur documentaliste)

2-Radionet : de la radio au web-reportage au Collège Paul Scarron – Sillé le Guillaume – 72 : Eric LUCAS (professeur d'histoire-géographie)

3-Atelier d'écriture philosophique au Lycée du Pays de Retz – Pornic – 44 : Catherine GOIN (professeur de philosophie)

4-Atelier d'écriture philosophique au Lycée d'Estournelles de Constant : Stéphane PETROCCHI (professeur de philosophie)

5-Réduire la part des apprentissages grammaticaux en langue au profit de la production et de la compréhension au Lycée d'Estournelles de Constant : Fiona RATKOFF (professeur d'Anglais)

6-Module de découverte du monde contemporain au Lycée Europe Schuman – Cholet - 49: Stéphane VENDE (professeur de philosophie)

Lycée Livet – Nantes – 44

7-Enseignement par résolution de problème et oral au Collège de la Renetière – IREM-Nantes – 44 : Christian JUDAS, Thierry COURAU, Nicole MOREL (professeurs de mathématiques), Georges PONS (professeur de maths-physiques)

8-Prix littéraire de la citoyenneté – 49 : Chantal RIOU (professeur de lettres modernes)

1 – Positionner l'élève dans des situations stimulantes de réflexion et d'expression

L'enjeu est de renouveler les pratiques pour construire chez les élèves des capacités orales et écrites à argumenter et développer une approche critique. Il faut aussi prendre conscience que les élèves ont assez peu d'occasions pour s'exprimer et que l'objectif est de multiplier ces occasions comme de faire parler ceux qui ne s'expriment pas.

L'ensemble des dispositifs présentés sont parfois très élaborés, nécessitent parfois de nouvelles organisations du temps et de l'espace et demandent du temps et de la motivation.

A - Lire, exprimer un choix et le défendre dans le cadre de prix littéraires = lire pour faire vivre le débat en classe

- Au collège Clémenceau de Cholet, l'objectif est de renouveler les pratiques de lecture d'une classe de 3ème, en faisant participer les élèves à un jury littéraire national par le biais d'une association, les Incorruptibles. En confrontant leurs points de vue entre eux et avec un écrivain, les élèves sont amenés à produire des textes argumentés et à développer une production orale individuelle et ceci à raison de 2 heures toutes les 3 semaines en cours de Français.

- Le Prix littéraire de la citoyenneté réunit dans un dispositif départemental (49) des élèves des écoles, des collèges et des lycées. « Les élèves sont amenés à lire cinq ouvrages de littérature de jeunesse récents choisis pour leur qualité d'écriture et pour les valeurs citoyennes qu'ils développent. A la suite de la lecture, chaque classe choisit un livre lauréat. Une délégation d'élèves est chargée de défendre ce choix lors d'une rencontre avec les enfants d'autres établissements. »

Dans ces expériences, il s'agit de faire lire les élèves régulièrement et avec plaisir en proposant des textes variés et en multipliant les approches. Les thèmes choisis se veulent porteurs. Un des objectifs est de faire passer l'élève du texte narratif ou descriptif au texte analytique en lui conférant la position de juré. En effet, ce rôle met l'élève dans une situation de réflexion personnelle, de confrontation des points de vue et de prise de décision. Il participe à une élaboration collective des critères de sélection avec un enjeu réel puisque le choix du jury sera suivi d'effets.

B - Se confronter aux réalités du monde contemporain pour construire une position citoyenne dans des structures pédagogiques interdisciplinaires

Découvrir et comprendre le monde contemporain est à la fois un enjeu de formation pour les séries littéraires (poursuivre dans le supérieur) et un enjeu de vie de la communauté scolaire (travailler en interdisciplinarité et faire travailler sur plusieurs niveaux des groupes culturellement et scolairement hétérogènes). Au lycée Europe-Schuman de Cholet, des conférenciers sont invités à s'exprimer sur une série de questions problématiques pour le monde contemporain. Il peut aussi arriver que ce soit des professeurs qui interviennent dans des domaines autres que leur discipline et parce qu'ils en sont des « spécialistes ». Les élèves prennent en charge à tour de rôle la préparation, l'animation et la restitution de ces débats. Ces activités occupent plusieurs lieux : Cdi, classes, amphi etc...

C – Optimiser le dispositif de l'Education Civique Juridique et Sociale (ECJS)

Deux enseignants de mathématiques et d'histoire-géographie, travaillent dans le cadre de l'ECJS, en co-animation en associant leurs disciplines. Ils cherchent à développer des modalités concrètes pour favoriser la prise de parole et les apprentissages autour du débat argumenté. Le thème choisi est celui de la civilité. Dans ce cadre, la prise de parole s'effectue dans une approche moins scolaire et peut être plus facilement valorisée.

Cependant, avant de faire participer les élèves au débat, un enseignant pratique les « cercles de paroles » (cf 2-B- Définir un protocole de travail).

D - Utiliser une pratique culturelle pour construire une pensée et une expression propres

Comment développer le caractère philosophique des écrits que produisent les élèves ? Comment restaurer la position d'auteur de l'élève quand c'est le travail scolaire qui est évalué et pas celui d'auteur ? Est-ce que la pratique des Ateliers d'écriture peut aider à atteindre ces objectifs ?

C'est en partant de ces questions que les deux professeurs de philosophie, celui du **lycée d'Estournelles de Constant à la Flèche** et celui du **lycée du pays de Retz à Pornic**, proposent, à des niveaux de pratique différents (pour l'une dans une réflexion qui vise à mettre en place une pratique et pour l'autre dans une pratique qui débouche déjà sur un travail de recherche), de montrer la pertinence des ateliers d'écriture appliqués à la philosophie.

E - Résoudre les problèmes par le débat en mathématiques

Le modèle constructiviste des résolutions de problèmes vise à transmettre des connaissances, des savoirs et des savoir-faire tout en apprenant à maîtriser les langages. Cette équipe des professeurs de collège qui travaille au sein de l'**IREM** a déjà expérimenté le débat en mathématiques et souhaite élargir son étude en confrontant ce type de débat à d'autres types de débat au collège.

F - Apprendre la langue anglaise autrement

Si les élèves pensent que l'incorrection en langue fait qu'on ne se comprend pas, l'importance de la grammaire dans l'apprentissage des langues fait barrage à l'acquisition des capacités à parler cette langue. Cette expérience du **lycée d'Estournelles de Constant** tente de développer la parole à partir de l'oral, de débats, de lectures intégrales d'oeuvres (principalement d'Agatha Christie) en anglais.

G - Radio et web-portage en milieu scolaire

Au **collège Paul Scarron de Sillé le Guillaume**, cette aventure de la radio en milieu scolaire, dure depuis 10 ans. La radio est intégrée au dispositif scolaire et place l'élève dans un espace de production (des modules sonores courts sur des thèmes proposés qui nécessitent des recherches) et d'expression (enregistrement numérique à la radio, en studio ou sur mini-disc). (voir article de la revue *Echanger*, n°56, avril 2002, intitulé « A l'écoute des voix de l'Europe »).

2 – La construction de la capacité à débattre et de l'approche critique

A - Le débat à l'école et le débat comme pratique sociale

L'objectif est bien d'aider l'élève à faire la différence entre une opinion instinctive et un débat d'idées.

Cette question est inséparable du positionnement du débat à l'école qui a à se différencier

du débat comme pratique sociale ; or la forme de débat revendiquée par les élèves est celle consistant à confronter leurs opinions.

Les formes premières sont celles d'une expressivité parfois violente, pénible mais qui évolue vers **le dialogue** : savoirs et socialisation ont partie liée.

Il est aussi nécessaire de clarifier des lignes de partage selon le niveau des débats : qu'est-ce qu'un débat en classe maternelle, qu'est-ce qu'un débat en seconde ?

B - Définir un protocole de travail

Se lancer dans un débat sans phase préparatoire est parfois risqué. Chacun doit pouvoir exprimer une idée sans risquer de se faire injurier. C'est pourquoi, il est impératif (mais difficile !) de construire une qualité d'écoute en définissant un protocole de travail dont le professeur est garant.

La pratique des « cercles de parole » est peut-être une de ces modalités préparatoires au débat argumenté. Dans un groupe de 15 élèves le (ou les) professeur essaie de faciliter l'expression de chacun sur des thèmes très simples qui concernent un vécu personnel. L'activité est soumise à un protocole éthique et s'il y a obligation d'écoute, il n'y a pas obligation de parler. La prise de parole est brève. Il s'agit surtout, en parvenant à maîtriser un vocabulaire de plus en plus précis, en gérant sa parole, de se dégager de ce qui est réactionnel et de prendre conscience que l'autre ne vit pas la même chose. Cette activité qui peut être utilisée en Heure de Vie de Classe ou bien en Aide individualisée s'inspire des techniques diffusées par le PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) et de la méthode Gordon.

C'est après ce premier stade où il a pu s'exprimer sans crainte, que l'élève peut passer à la phase d'expression critique et respectueuse sur le travail de l'autre. L'oral gagne parfois à être préparé par un écrit qui permet de rédiger les questions sous une forme qui puisse être entendue et sur des supports qui exposent clairement les points de vue (transparents, affiches).

Notes de lecture :

Pour ce qui concerne *Le système des tours de parole, la relation interpersonnelle, les manifestations linguistiques de la politesse, les variations culturelles*, on peut consulter *La conversation*, de Catherine Kerbrat-Orecchioni dans la collection Mémo aux éditions du Seuil. Quant à la méthode Gordon, elle est explicitée aux parents dans l'ouvrage de Vincent Acker, Christophe Inzirillo et Bruno Lefebvre, *Ados, comment les motiver - Comment lutter contre l'échec scolaire des adolescents et leur donner confiance*, aux éditions Marabout.

C - Argumenter pour soi, argumenter pour l'autre, participer à des échanges argumentés, pratiquer la médiation du dialogue ou conduire un débat

Apprendre à débattre pourrait se décliner en plusieurs étapes d'apprentissage :

1 - Apprendre à faire un choix, et à le défendre

Que ce soit dans l'intime de l'écrit ou en groupe (sous forme d'écrits collectifs ou de prestations orales) ; c'est une première étape dans la maîtrise de la pensée et du jugement.

2 - Défendre un choix qui n'est pas le sien.

Le Prix littéraire de la citoyenneté positionne les élèves en situation de défendre un choix qui n'est pas le leur après un processus de délégation à différents niveaux : en classe, entre établissements et dans un jury final. La lecture en classe des livres sélectionnés par une Commission pédagogique, dont le rôle est de définir l'intérêt littéraire et citoyen, créent des

occasions d'échanges argumentés. Au cours du lent travail de lectures, de discussions, de prises de décision collectives, des personnalités d'élèves émergent. Leur disponibilité, leurs qualités relationnelles et d'écoute, leur prise de parole « authentique » avec, parfois, des questionnements décalés par rapport aux attentes scolaires normatives, en font des délégués presque « évidents » pour leurs camarades de classe. Si le travail a été fructueux en classe, les niveaux et les types d'argumentation entre élèves de formation et de cultures différentes sont riches

3 - Multiplier les différentes occasions de s'exprimer en dehors des cours

Que ce soit dans les dispositifs d'heures de vie de classe ou dans les instances de délégation, il serait intéressant d'étudier les nouvelles formes de paroles de l'élève et les autres types de débat et de comprendre si les élèves ont pu s'appuyer et transférer aisément les compétences qu'ils ont pu acquérir en cours. Par exemple, à la différence du débat en mathématique qui cherche une vérité universelle, d'autres débats ont pour objet de prendre une décision pour la vie collective ou d'exprimer un jugement qui ne peut être que « vraisemblable » à un moment et pour une société donnée.

4 – Se confronter à une réalité extérieure à l'école et participer à un débat

Il peut s'agir de faire entrer dans la classe et/ou dans l'établissement un point de vue, une posture extérieure qui peut déranger : par exemple un écrivain anti-conformiste ou un conférencier. On peut alors analyser comment des élèves se situent face à des propos gênants ou bien par rapport à une question d'actualité problématique, polémique voire provocatrice et comment on gère cette émergence et cette confrontation de valeurs.

L'objectif peut être d'articuler un savoir acquis à l'école aux prémisses d'une pensée qui aiderait à comprendre le monde contemporain. La réception des propos d'un conférencier ne peut être passive : de la préparation du thème, à l'accueil, à la présentation de l'exposé, de la conduite du dialogue médiatisé par des porte-parole de la classe, au débat ou à la discussion : autant de formes de prises de la parole qu'il est peut-être nécessaire de distinguer dans ses modalités

Ces situations demandent aux professeurs d'accepter cette prise de risque que suppose tout débat vif sur la société : position inconfortable lorsqu'on est soumis à des formes de réactivité, à l'expression d'émotions fortes en faisant confiance au retour de la raison..

5 – Permettre à l'élève d'être créateur à l'atelier d'écriture philosophique

Les consignes d'écriture y sont strictes, la forme en est ritualisée. Un des objectifs centraux est d'établir une identité philosophique du texte. La pratique peut se développer à partir des objets philosophiques qu'il s'agit de penser et selon des modalités qui articulent cycles de déclenchement d'écriture, utilisation d'exercices qui favorisent le développement conceptuel, acquisition des compétences méthodologiques en vue des exigences du baccalauréat : travail des notions parfois par des mises en situation théâtrales, du dialogue, travail sur le raisonnement par des exercices de logique ... Les échanges avec les autres élèves qui donnent leur point de vue de lecteurs et non de correcteurs, la publication finale qui donne sens au texte et oblige l'auteur à en répondre en développant la responsabilité de son jugement, construisent l'autonomie et changent la représentation de l'écrit voire transforment le rapport à la philosophie et aux autres disciplines.

Note de lecture : l'approche psychologique de Kohlberg, peut nous aider à comprendre comment se construit la faculté de juger d'un enfant ou d'un adolescent. Les théories des « stades » sont parfois discutées mais sans que soit vraiment remise en cause la pertinence de cette approche. Se trouvent en annexe de cette synthèse un tableau construit par Didier Moreau, professeur de philosophie et de sciences de l'éducation à l'Ifm, et une notice explicative pour comprendre ce tableau. Par exemple, il peut être intéressant de savoir, à partir de quel moment un adolescent peut prendre en compte les arguments d'autrui pour modifier son opinion.

D – Les aller-retours oral/écrit et les outils d'élaboration de la pensée.

- Beaucoup d'écrits, que l'on peut qualifier d'écrits intermédiaires, sont des supports pour l'oral. Bien souvent ils ne sont pas pris en compte dans le processus de construction des capacités orales tant on s'attache à la production finale.

Par exemple, l'utilisation du carnet de bord est une modalité qui participe au processus de construction d'une pensée mais c'est un écrit intermédiaire dont il reste à définir la place pédagogique. On peut donc se demander s'il existe une progression perceptible dans ces aller-retours oral/écrit/oral et dans les passages de l'expression singulière à l'expression collective.

- Si l'oral autorise la spontanéité, la mise à l'écrit exige une méthodologie : les différentes mises en situation exposées doivent permettre des écrits moins stéréotypés comme chercher à développer la pratique des écrits d'invention en classe de français (billet d'humeur, pastiches, controverses ...). Il s'agit là de redonner de l'authenticité à l'argumentation en abandonnant les objets canoniques.

3 – Des questions faussement périphériques

A – Prise de parole et champs disciplinaires

Ce paragraphe expose « en vrac » (en attendant mieux !) ce qui a été dit dans ce domaine :

- Que nous apprennent les activités culturelles de lecture pour les apprentissages disciplinaires, par exemple dans les situations de rencontres avec des écrivains, des institutionnels, des conférenciers ?

- Quand le débat est un outil parmi d'autres de la résolution de problème, il s'agit pour les élèves de dépasser la rupture que produit le conflit socio-cognitif en mobilisant les connaissances pour convaincre. Il est important que l'écoute soit attentive ; le professeur restant garant de la vérité mathématique quand après le débat la classe passe à la phase d'institutionnalisation des activités.

- Quel statut donner à l'erreur ? Dans le débat qui vise la résolution de problèmes, elle est source de rebondissements et de conflits cognitifs. Dans l'apprentissage d'une langue les erreurs sont souvent corrigées non pas en fonction de la connaissance de la règle mais par mécanisme pavlovien (cesser de faire l'erreur). La représentation que peuvent avoir les élèves d'une langue correcte inhibe leur expression tant ils sont persuadés que l'incorrection dans une langue fait qu'on ne se comprend pas. Quand il s'agit de « parler une langue », l'expérience culturelle (débatte et lire des œuvres complètes en langue étrangère) ou géographique de la langue réarticule cet apprentissage sur du « sens ».

- Dans le cadre de l'école ou en interdisciplinarité, que peut-on tirer comme observation des entretiens d'explicitation (Vermersch) dans le cadre des remédiations ?

B - La question du stéréotype et de l'authenticité

Que met-on sous le terme « d'authenticité » pour un élève de 3^e quand il argumente ?

On pourrait aborder la question de plusieurs positions :

D'abord, il s'agit que les élèves réagissent de façon naturelle en fonction de ce qu'ils sont et qu'ils expriment une parole vraie, c'est-à-dire qu'ils sachent dire ce qu'ils ont vécu par rapport au choix d'un livre par exemple. Dans un premier temps il n'y a pas de décentrage :

on reste dans l'ordre de l'expressivité sans souci critique par rapport à ce qu'on dit. Ainsi, chacun est dans une sorte de « vérité » de ce qu'il a pu lire et percevoir en se situant dans d'autres pratiques que les pratiques traditionnelles.

En plus, au collège il s'agit bien de renoncer à faire manipuler par un même élève le couple « thèse et antithèse » au profit de la confrontation de deux points de vue sur une question, on est déjà dans l'amorce d'un processus où la « vérité » de l'élève se soumet à la « vérité » de l'autre.

Mais, c'est peut être en seconde que l'on peut travailler du côté de la décentration en essayant de ne rien perdre du côté de l'authenticité. Ce qui est en jeu dans ce cycle, c'est de développer à côté des formes canoniques d'écriture des formes plus inventives (pamphlet, éloge, blâme, billet d'humeur...) impulsées aussi dans les ateliers d'écriture. Tous ces dispositifs ont en commun de donner des consignes précises et d'indiquer une situation d'énonciation. Dès lors se pose la question de parvenir à faire écrire de manière nouvelle et sans artificialité.

C - Place de l'enseignant dans ces dispositifs ?

1 - Dans chaque expérience, l'enseignant ne peut éluder la question de savoir de quoi il est le garant.

- de l'éthique qui préside à la qualité des échanges par la mise en place d'un protocole admis par chacun
- de la vérité de sa discipline, des références au savoir
- d'un accompagnement qui sécurise l'élève dans sa création
- d'une évaluation : dans ces formes nouvelles qui positionnent l'élève dans des situations stimulantes de réflexion et d'expression, des formes d'évaluation nouvelles sont en parallèle à construire. Par exemple, comment (et faut-il ?) évaluer un jury littéraire formé par des élèves ? Ainsi l'équipe du **collège Clémenceau de Cholet** et celle de l'**Irem** ont imaginé un système d'évaluation adapté à leurs expériences.

2 - Dans le travail en équipe, chacun va penser à faire apparaître clairement la position qu'il va occuper :

- avec le professeur-documentaliste : ce professeur est non pas « associé » mais une cheville ouvrière des expériences et des équipes ; son rôle est à chaque fois logistique, médiateur entre les enseignants et les professeurs, entre l'établissement et les partenaires extérieurs, d'accueil auprès des élèves pour travailler l'information en fonction des projets : adaptation, ciblage ...
- en interdisciplinarité : les interventions des professeurs sur des thèmes communs ou bien dans des domaines qui ne relèvent pas de leur discipline mais dont ils sont des spécialistes créent des conditions nouvelles d'échanges et de découvertes pour les élèves.